



© Gérard Nonique-Desvergne

Sommaire

- | | |
|--|-------|
| 1 – Quelques nouvelles du PNA (Arthur Astoury – LPO France) | p. 2 |
| 2- Distribution spatio-temporelle et sélection de l'habitat de la Pie-grièche méridionale <i>Lanius meridionalis</i> , espèce vulnérable, dans les milieux de garrigues méditerranéennes (Alexandre Millon et Olivier Hameau – AMU et LPO PACA). | p. 2 |
| 3 – 2026, un millésime hors norme pour la reproduction de la Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i> en Haute-Vienne (Raphaël Bussière) | p. 3 |
| 4 – Climat, paysage et microhabitat : des contraintes à plusieurs échelles chez la Pie-grièche méridionale <i>Lanius meridionalis</i> (Frederic Labouyrie - Alatus ecology) | p. 5 |
| 5 – ENR et pies-grièches franciliennes (Anna Bittighoffer - LPO Ile-de-France) | p. 7 |
| 6 – Pie-grièche grise <i>Lanius excubitor</i> en Limousin : oubliée face aux porcherie industrielles (Laura Taysse – LPO France) | p. 8 |
| 7 - Étude des déterminants de la répartition et de la dynamique de la Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i> en Limousin - Stage de Master 2 (Alix Tabuteau – Université de Poitier) | p. 9 |
| 8 - Des dispositifs anti-noyade pour les pies-grièches ! (Pierre-Louis Bouchard – LPO BFC) | P. 10 |
| 9- La pie-grièche à tête rousse à la peine en Bourgogne (Simon-Pierre Babski -LPO BFC) | P. 11 |



1 – Quelques nouvelles du PNA

La fin de l'été a été particulièrement difficile pour tous les agents de terrain, en raison des fortes chaleurs qui ont considérablement compliqué leur travail. Ces températures élevées ont également eu des conséquences importantes sur de nombreuses pies-grièches, dont la reproduction a été largement compromise !

Cet été a également été l'occasion de s'interroger sur la conduite actuelle du PNA, au regard des difficultés rencontrées et de l'ajournement de l'enquête nationale. Nous avons pu échanger avec la plupart des animateurs régionaux afin de réévaluer les chantiers prioritaires.

Une réunion s'est donc tenue le jeudi 22 octobre avec les animateurs et coordinateurs régionaux afin d'identifier les projets à mettre en œuvre collectivement à l'échelle nationale. Les résultats de ce travail sont très encourageants et vous seront communiqués après validation en COPIL.

Concernant les autres avancées du PNA, vous trouverez ci-dessous le lien vers la page Occitanie du site internet, qui vient d'être mise à jour : <https://pna-piesgrieches.fr/plan-national-dactions/occitanie/>

Par ailleurs, la mise en place du projet de formation aux antiparasitaires a bien débuté, avec une forte mobilisation des 10 territoires sélectionnés. Les premières

formations devraient se tenir à la mi-novembre.

Texte : Arthur Astoury – LPO France.

2- Distribution spatio-temporelle et sélection de l'habitat de la Pie-grièche méridionale *Lanius meridionalis*, espèce vulnérable, dans les milieux de garrigues méditerranéennes.

Les espèces d'oiseaux des milieux ouverts, comme les pies-grièches, sont soumises à des changements constants de la qualité et de la disponibilité de leurs habitats, liés à la fermeture des milieux et à la fréquence des perturbations qui permettent leur réouverture.

Dans cette étude, nous avons quantifié la probabilité d'occurrence de la Pie-grièche méridionale *Lanius meridionalis* (espèce endémique des milieux ouverts méditerranéens classée Vulnérable à l'échelle mondiale par l'UICN), à partir de données de suivi sur plusieurs saisons et en tenant compte d'une détection imparfaite.

Ce suivi a été réalisé à 6 reprises par un réseau d'ornithologues bénévoles tous les deux ans, de 2013 à 2023, sur 213 ± 38 parcelles de 25 hectares constituées de milieux arbustifs a priori favorables, en limite d'aire de répartition de l'espèce dans les Bouches-du-Rhône. La probabilité de détection est en moyenne de $0,52 \pm 0,03$, soit une chance sur 2 de détecter

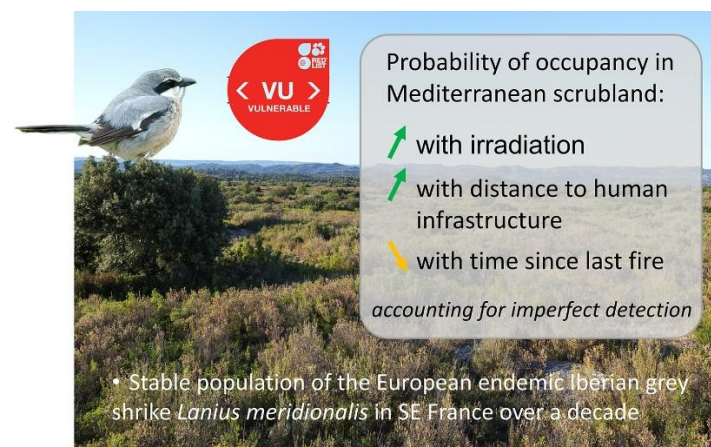


l'espèce dans un carré où elle est présente, soulignant la pertinence d'un protocole intégrant des passages multiples au sein d'une saison pour ce passereau discret. La probabilité d'occurrence s'élève à $0,35 \pm 0,02$ en moyenne et ne varie que légèrement entre les années (de $0,23 \pm 0,04$ à $0,41 \pm 0,07$), ce qui suggère une stabilité de la population dans les garrigues des Bouches-du-Rhône sur une décennie.

La probabilité d'occurrence augmente avec l'exposition, utilisée comme indicateur indirect de l'abondance des arthropodes dont l'espèce se nourrit. Cet effet est accentué dans les parcelles ayant récemment subi un incendie. Pour une parcelle avec une exposition médiane, la probabilité d'occurrence prédite est en moyenne de $0,26 \pm 0,07$, $0,44 \pm 0,08$ et $0,52 \pm 0,08$ lorsque l'incendie avait eu lieu respectivement 55, 24 et 11 ans avant le suivi, ces situations correspondant respectivement aux 10e, 50e et 90e percentiles du temps depuis le dernier incendie dans la région d'étude. Nous avons également constaté que la probabilité d'occurrence augmente avec la distance aux infrastructures humaines (habitations, routes, mais pas les pistes DFCI).

Dans l'ensemble, nos résultats ont mis en évidence les facteurs susceptibles d'être responsables de la perte d'habitat chez un oiseau spécialiste des milieux ouverts et classé vulnérable. Le maintien d'une espèce farouche comme la Pie-grièche méridionale nécessite des habitats

naturels préservés de l'implantation diffuse d'infrastructures humaines et dans lesquels les processus naturels d'ouverture des milieux, tels que les incendies, sont maintenus.



Texte : Alexandre Millon (AMU), Olivier Hameau (LPO PACA), Annabelle Piat, Beya Boumaza et Agathe Leriche.

3- 2026, un millésime hors norme pour la reproduction de la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* en Haute-Vienne

Un suivi assidu d'une population nicheuse de Pies-grièches écorcheurs est réalisé annuellement depuis 2006 dans un secteur bocager du département de la Haute-Vienne, à la limite nord du parc naturel régional du Périgord-Limousin (centroïde : $45^{\circ}51'44''$ N ; $0^{\circ}52'05''$ E). L'ensemble de la zone d'étude ($15,8 \text{ km}^2$) est parcouru afin de localiser les différents territoires occupés par l'espèce en vue de suivre au mieux sa reproduction.

Pour ce millésime, 56 couples ont été répertoriés et l'issue de la reproduction



a pu être établie pour 49 d'entre eux. La saison avait pourtant bien commencé, avec plusieurs pontes de six œufs et même une de sept œufs ! Mais, à partir de la mi-juin, plusieurs vagues de chaleur se sont succédé, mettant à rude épreuve la reproduction de l'espèce.

Le bilan de la saison 2026 constitue, de loin, le plus faible succès reproducteur enregistré depuis ces vingt dernières années. Ainsi, 43 % des couples suivis n'ont produit aucun jeune à l'envol ! Le nombre moyen de jeunes à l'envol pour l'ensemble des couples nicheurs s'établit à $1,6 \pm 1,6$ ($n = 49$ couples). En ne considérant que les nids productifs, ce nombre moyen atteint $2,8 \pm 1,0$ jeunes à l'envol ($n = 28$ couples).

Plusieurs observations inédites ou particulièrement inhabituelles, réalisées tout au long de la saison de reproduction, semblent illustrer les conséquences de ces épisodes caniculaires. Parmi les pontes suivies, deux n'ont donné lieu à aucune éclosion. Dans l'un des cas, le mâle a même été surpris en position de couvaison alors que la durée normale d'incubation était largement dépassée. Plus de la moitié des pontes (55 %) comportaient au moins un œuf non éclos, avec un maximum de quatre œufs dans une même ponte. Lorsque la ponte initiale échoue, l'espèce entreprend généralement une seconde ponte. Un cas de ponte de remplacement, composée d'un seul œuf, a été observé. Après l'éclosion de

cet œuf, le jeune a toutefois été victime de prédation.

Les fortes chaleurs ont affecté également les jeunes au nid. Les poussins étaient fréquemment observés avec le bec ouvert, y compris en présence d'un adulte leur procurant de l'ombre. Lors des journées les plus chaudes, certaines nichées quittaient prématurément la structure du nid, avant même d'être capables de voler, puis la regagnaient lorsque les températures devenaient plus supportables. Des jeunes, encore inaptes au vol, ont ainsi été retrouvés au sol sous le nid, alors que d'autres individus ont été découverts desséchés au sein du nid.



Légende : Un des jeunes de la nichée retrouvés au sol sous le nid, qui n'a pas survécu après le passage d'un fort orage (27 juin 2026)

Ces différents constats suggèrent que les vagues de chaleur, par leur durée et leur intensité, ont pu affecter la reproduction de la Pie-grièche écorcheur à plusieurs stades de son cycle reproducteur, de l'incubation jusqu'à l'émancipation des jeunes.

Texte et images : Raphaël Bussière



4 - Climat, paysage et microhabitat : des contraintes à plusieurs échelles chez la Pie-grièche méridionale



La Pie-grièche méridionale (*Lanius meridionalis*) est associée aux paysages ouverts et semi-ouverts du domaine méditerranéen. Une étude récemment publiée dans *Agriculture, Ecosystems & Environment* a analysé les facteurs associés à sa présence en Occitanie à trois niveaux : la distribution régionale, la composition de l'habitat dans les territoires de reproduction et le microhabitat autour des nids.

À l'échelle régionale, les analyses soulignent d'abord l'importance du climat. Les variables climatiques dominant les classements d'importance du modèle, en particulier les précipitations du trimestre le plus chaud, celles du mois le plus humide, la saisonnalité des précipitations et la température moyenne annuelle.

Les courbes de réponse partielles indiquent une probabilité relative prédite élevée sous de faibles précipitations estivales, puis une diminution marquée au-delà d'environ

100 mm pour le trimestre le plus chaud. Ces probabilités doivent toutefois être interprétées comme un indice relatif d'adéquation environnementale, et non comme des probabilités absolues d'occupation ni comme une cartographie exhaustive de la présence réelle de l'espèce.

Les données d'occurrence utilisées étant opportunistes, une part de biais liée à l'effort d'observation ne peut être totalement exclue. Parmi les variables d'occupation du sol, les formations arbustives contribuent davantage au modèle que les vignobles. La réponse positive associée à ces derniers reste plus faible : la vigne apparaît donc surtout comme une composante d'une matrice ouverte inscrite dans un contexte méditerranéen favorable, et non comme un habitat intrinsèquement favorable.

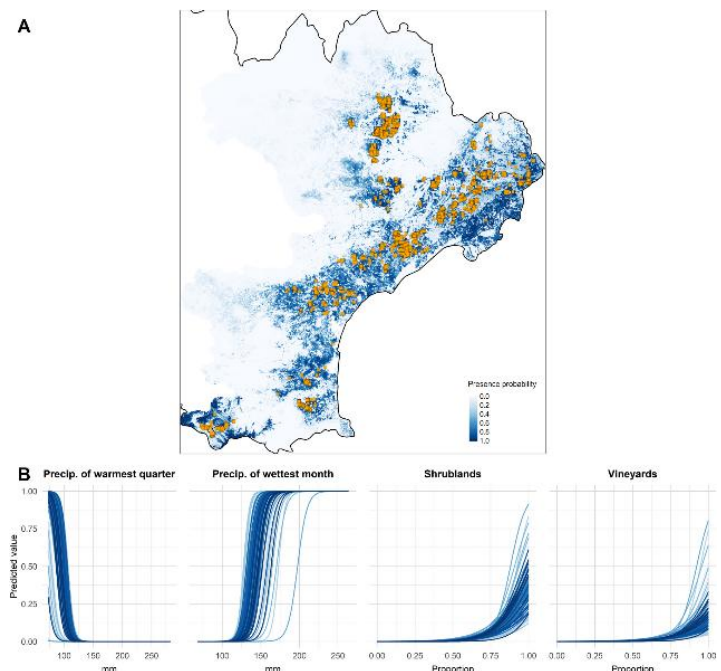


Figure 1. Probabilité relative de présence prédite de la Pie-grièche méridionale en Occitanie et réponse aux principaux déterminants environnementaux. Source : Labouyrie & Besnard (2026).



Au niveau des territoires de reproduction, 32 territoires occupés ont été comparés à 32 sites témoins, dans des buffers de 200 m utilisés comme proxy du territoire.

La présence de la Pie-grièche méridionale augmente avec les zones herbacées semi-naturelles fauchées : la réponse est particulièrement marquée pour les faibles surfaces, puis tend à se stabiliser au-delà d'environ 1,5 ha dans le buffer de 200 m. Une tendance positive, plus incertaine, apparaît également pour les jachères de hauteur intermédiaire (20–50 cm). À l'inverse, les surfaces céréalières, les zones herbacées pâturées et les ronciers isolés présentent des associations négatives à cette échelle.

Ces relations proviennent de modèles univariés utilisés comme analyse exploratoire. Elles montrent néanmoins que les grandes catégories d'occupation du sol sont moins informatives que certains descripteurs fins de l'habitat. La hauteur de la végétation, son état de gestion et sa structure apparaissent ainsi particulièrement importants pour différencier les territoires occupés des sites témoins.

À proximité immédiate des nids, l'analyse de 21 nids actifs et 84 points témoins disponibles au sein des territoires met en évidence un contraste particulièrement marqué pour les structures ligneuses denses.

Les ronciers isolés présentent une couverture proportionnelle environ 22 fois plus élevée autour des nids que dans les sites témoins, tandis que les haies épineuses et ronciers sont environ 5 fois plus représentés.

À l'inverse, plusieurs composantes dominantes de la matrice agricole, notamment les vignobles ras, les céréales, les zones pâturées, les pistes ainsi que les vergers et oliveraies, sont sous-représentées ou absentes autour des nids.

Ces rapports restent des indices descriptifs de sur- ou sous-représentation et ne correspondent pas à des probabilités de sélection.

Le contraste entre les deux échelles locales est particulièrement instructif. Les petits ronciers isolés sont fortement surreprésentés autour des nids, alors qu'une plus grande quantité de ronciers dans l'ensemble du territoire est associée négativement à la présence de l'espèce. Une même structure peut ainsi remplir une fonction importante lorsqu'elle reste ponctuelle, tandis qu'une forte couverture peut traduire une progression de l'embroussaillage susceptible de réduire les espaces ouverts utilisés pour l'alimentation.

L'ensemble met en évidence une organisation hiérarchisée des facteurs environnementaux : le climat structure d'abord l'adéquation régionale ; dans ce contexte, la composition et l'état de la végétation différencient les



territoires ; enfin, certaines structures ligneuses très localisées prennent une importance particulière autour des nids.

Pour la conservation de la Pie-grièche méridionale dans les paysages viticoles méditerranéens, ces résultats plaident pour le maintien d'une mosaïque associant milieux ouverts, végétation herbacée semi-naturelle, jachères de hauteur intermédiaire et structures ligneuses ponctuelles, tout en évitant une fermeture généralisée du milieu.

5 - ENR et pies-grièches franciliennes



Un projet de construction d'une centrale photovoltaïque est en cours sur le territoire communal de Presles-en-Brie, en Seine-et-Marne, à 30 km à vol d'oiseau de Paris. Le promoteur puis l'administration ont considéré qu'une dérogation aux interdictions de détruire des espèces protégées n'était pas requise.

Qualifié de "dégradé" dans les inventaires réalisés pour le compte du pétitionnaire en 2020, le site est un ancien délaissé ferroviaire d'environ 20 ha, associant une prairie pâturée par un troupeau d'une quinzaine de bovins à un maillage dense d'arbustes épineux (aubépines, prunelliers, rosiers sauvages, ronciers) de 1 à 3 mètres de hauteur. Cette mosaïque de milieux ouverts et semi-ouverts très riche en insectes constitue un habitat optimal pour la reproduction et l'alimentation de la pie-grièche écorcheur.

Ainsi, en 2026, 9 couples de pies grièches ont été identifiés sur le site, dont 7 dans l'emprise du projet. A l'échelle de l'Ile-de-France, il s'agit d'un noyau de population remarquable par le nombre et la densité des couples

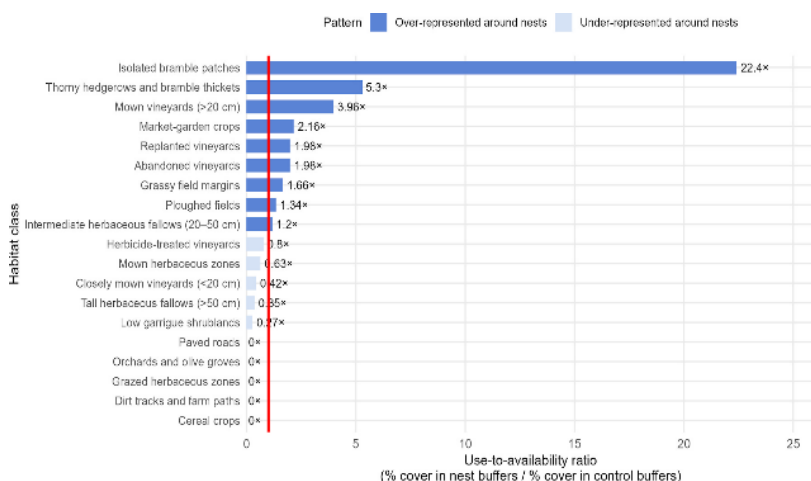


Figure 2. Microhabitats autour des nids : les ronciers isolés et les structures ligneuses épineuses sont particulièrement surreprésentés. Source : Labouyrie & Besnard (2026).

Texte : Frederic Labouyrie

Image : Gilbert Lacassin



nicheurs de pies grièches. Ces constats ont été confirmés en présence d'un commissaire de justice, qui a pu survoler les parcelles et photographier les habitats favorables avec un drone.

Ce site se distingue également par son isolement écologique, car il est entouré exclusivement de forêts, de cultures intensives ou d'infrastructures, milieux tous inadaptés aux exigences des espèces des milieux ouverts. Par conséquent, les oiseaux caractéristiques des prairies et des buissons ne disposent d'aucune possibilité de déplacement ou de recolonisation vers des habitats favorables à proximité, et la construction de la centrale entraînerait inévitablement la disparition de ces couples nicheurs de pie-grièche.

Un recours contre le projet est en cours d'instruction devant le tribunal administratif de Melun.

Texte : Anna Bittighoffer, LPO Ile-de France

6- Pie-grièche grise *Lanius excubitor* en Limousin : oubliée face aux porcheries industrielles

Pour des raisons liées à la prédominance des pays d'Europe du nord lors de l'élaboration de la directive sur la protection des oiseaux sauvages en 1979, seule la Pie-grièche écorcheur figure dans l'Annexe 1 qui liste les espèces faisant l'objet de la plus

grande attention. Les autres ont été reléguées à l'Annexe 4.

Si elles sont toutes protégées par la Loi française (article L. 411-1 du Code de l'environnement) elles ne sont encore que rarement « utilisées » dans les recours juridiques contre des projets potentiellement délétères pour les milieux naturels et agricoles dont elles dépendent.

La « montagne limousine » qui constitue la bordure occidentale du dernier bastion de la population nationale de la Pie-grièche grise est actuellement confrontée à l'arrivée des porcheries industrielles, avec les épandages de lisier dont les effets sur l'ensemble des milieux oligotrophes nécessaires à l'espèce sont bien connus et ont été rappelés dans une récente synthèse du Conservatoire Botanique National du Massif Central (Le Hénaff et al., 2021).

La LPO s'oppose à ce bouleversement en portant (avec d'autres structures) un recours juridique contre l'autorisation accordée à un de ces projets par le préfet de la Creuse et en participant aux diverses manifestations et réunions d'information organisées dans ce cadre.

On s'aperçoit alors que lorsque les élus et les responsables associatifs des communes concernées évoquent les menaces que font peser ces projets sur la biodiversité locale, c'est de la Pie-grièche écorcheur qu'ils parlent. Ils la



connaissent car ils la voient sur le bord des routes et ils en entendent parler pendant les comités de pilotage des nombreux sites Natura 2000 concernés par l'arrivée du lisier. La Pie-grièche grise, pour laquelle nous avons pourtant organisé nombre de séances de prospection et fait beaucoup de communication, demeure ignorée. Tout comme elle l'est dans les dossiers d'instruction préparés par le bureau d'étude 1Pact/Eco pour la coopérative porcine Cirhyo et qui ne prend elle aussi en considération que la seule écorcheur.

Le ministère de la transition écologique a tenu compte de l'inadaptation de la Directive pour la protection des Pies-grièches les plus menacées en incluant la Grise, la Méridionale et la Tête Rousse dans la « liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature » (article R. 411-13-1 du code de l'environnement). Il nous reste à faire en sorte que cet avis soit requis pour essayer de sauver les dernières pies-grièches grises limousines.

Texte : Laura Taysse – LPO Limousin

7 - Étude des déterminants de la répartition et de la dynamique de la Pie-grièche écorcheur *Lanius collurio* en Limousin - Stage de Master 2



Paysage typique occupé par la Pie-grièche écorcheur sur la commune de Chaillac-sur-Vienne (vue aérienne).

Dans le cadre d'un stage de fin d'études co-encadré par la LPO Limousin et l'association Le Champ des Possibles, six mois de travaux ont été consacrés à l'étude d'une population de Pie-grièche écorcheur en Haute-Vienne (87). Cette étude s'est appuyée sur un jeu de données exceptionnel, issu d'un suivi bénévole de 20 ans (2006-2025) mené par Raphaël Bussière et s'est articulée autour de trois volets :

Le premier avait pour but d'identifier les facteurs paysagers déterminants dans le processus de sélection du site de nidification ainsi que leurs échelles de réponse optimales.

Le second est complémentaire puisqu'il s'agissait d'étudier la structure des haies utilisées par la PGE pour la nidification, afin d'évaluer son influence sur le choix des sites et d'en déterminer les critères de sélection. Enfin, quant au troisième, il était



question d'identifier les déterminants de la disparition locale de l'espèce sur certains secteurs entre 2006 et 2025.

Les résultats ont permis de mettre en évidence des corrélations entre certains facteurs paysagers et la sélection du site de nidification. Il est ainsi démontré que les exigences de l'espèce à fine échelle ne sont pas les mêmes que celles qui régissent les choix du paysage environnant.

Certains éléments comme la densité de haies agissent à une échelle très fine, tandis que d'autres comme l'hétérogénéité du paysage ou la proportion de tissu urbain conditionnent la sélection du site à une échelle bien plus large. Ces résultats viennent confirmer les exigences écologiques strictes de l'espèce tout en apportant des précisions sur l'échelle de réponse optimale associée à chacun de ces facteurs. La structure de la haie utilisée par l'espèce joue elle aussi un rôle déterminant dans ce choix, l'espèce semble en effet privilégier des haies basses bénéficiant d'une faible proportion de strate arborée.

Enfin, l'analyse menée concernant les secteurs de disparition de l'espèce confirme l'importance des facteurs identifiés dans le premier volet et met une nouvelle fois en exergue l'effet combiné de la qualité initiale des sites et des changements paysagers sur la probabilité de disparition.

L'ensemble de ces résultats devrait offrir les clés pour mieux cibler et orienter les actions de conservation à l'avenir et ainsi préserver des habitats réellement favorables et fonctionnels pour l'espèce.

Texte : Alix Tabuteau – Université de Poitiers. Image : Franck Taboury

8 - Des dispositifs anti-noyade pour les pies-grièches !

La noyade dans les abreuvoirs destinés au bétail est l'une des causes de mortalité accidentelle des pies-grièches identifiées dans le PNA. En effet, ces abreuvoirs possèdent le plus souvent des parois verticales glissantes qui empêchent la sortie de tout animal qui serait tombé dedans et entraîne donc leur mort par noyade.

La LPO BFC avait prévu dans sa déclinaison régionale du PNA la construction et la distribution à des éleveurs de 400 dispositifs anti-noyade à installer dans les abreuvoirs. Les 200 premiers d'entre eux ont été construits au mois d'octobre, au cours de deux ateliers participatifs avec des bénévoles. Ils prennent la forme d'un grillage à maille fine d'environ 20 x 70 cm, sur les côtés duquel sont fixés deux longueurs de fil de fer semi-rigide de 150 cm.



Le dispositif est ensuite lesté avec deux poids sans plomb (béton) de 200 grammes chacun. Il a vocation à être en partie immergé dans l'eau, les extrémités dépourvues de poids permettant l'accroche tandis que les poids le maintiennent au fond de l'abreuvoir. Le grillage constitue donc une rampe de sortie accessible aux animaux.

Ces dispositifs seront distribués prioritairement aux éleveurs présents dans les aires de répartition de la pie-grièche grise et de la pie-grièche à tête rousse, notamment à l'occasion des actions d'accompagnement proposées dans le cadre du PNA.

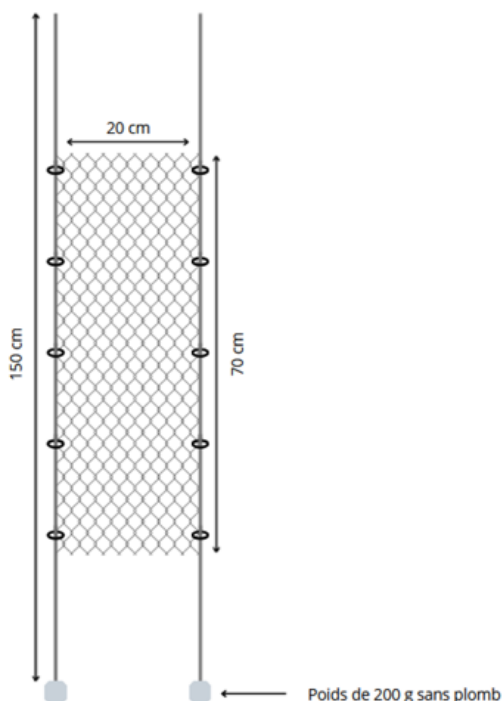


Texte et images : Pierre-Louis Bouchard – LPO BFC

9 - La pie-grièche à tête rousse à la peine en Bourgogne

Depuis 2012, des inventaires de couples de pie-grièche à tête rousse sont menés de manière régulière dans des carrés échantillons de 6km de côté (surface de 36 km²) localisés au cœur de la zone de présence de l'espèce en Bourgogne-Franche-Comté, dans la Nièvre et en Saône-et-Loire. Ces inventaires effectués sous forme de week-ends participatifs impliquant de nombreux bénévoles sont renouvelés à intervalle régulier, permettant d'avoir une idée de l'évolution de la population nicheuse de cette espèce discrète et relativement compliquée à détecter dans le bocage bourguignon.

Après un premier inventaire en 2014, le carré de Lurcy-le-Bourg dans la Nièvre a été de nouveau échantillonné en 2026. Avec seulement 9 couples nicheurs détectés contre 20 douze





années plus tôt (points en bleu sur le graphique ci-dessous).

Les causes de cette diminution marquée (-55%, près de 5% par an) ne sont pas précisément identifiées mais cette évolution est clairement alarmante.

En l'absence apparente d'évolution de l'habitat, la modification des pratiques agricoles, l'utilisation des antiparasitaires, la baisse de la ressource trophique ou encore les conditions particulièrement défavorables de l'été 2026 (tant pour les pies-grièches que pour leur détection) sont autant de pistes pouvant expliquer ce déclin alarmant.

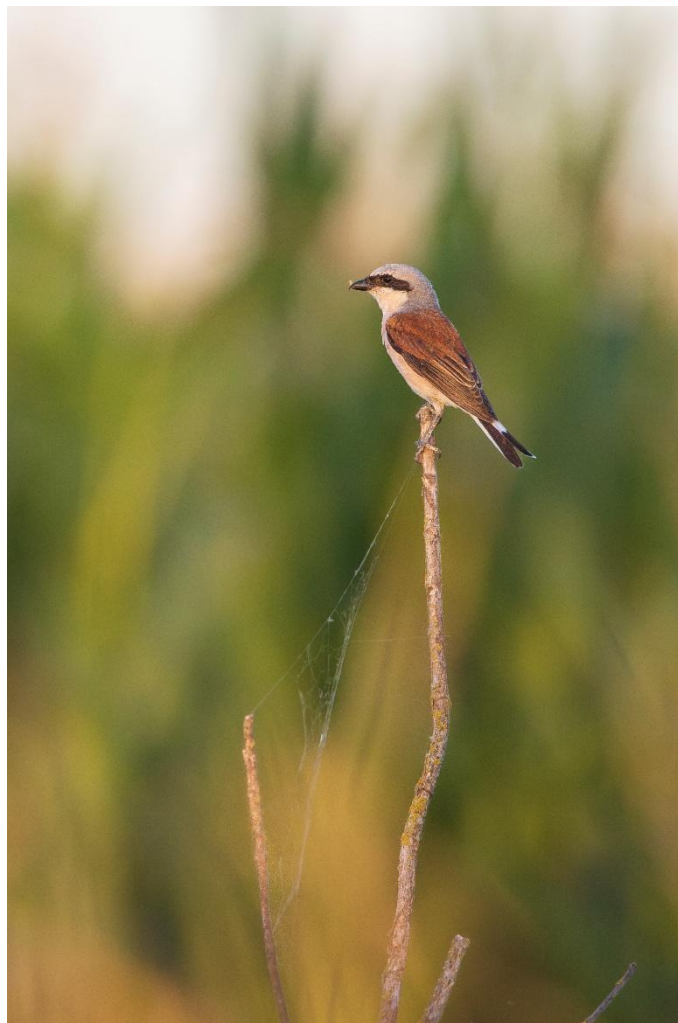
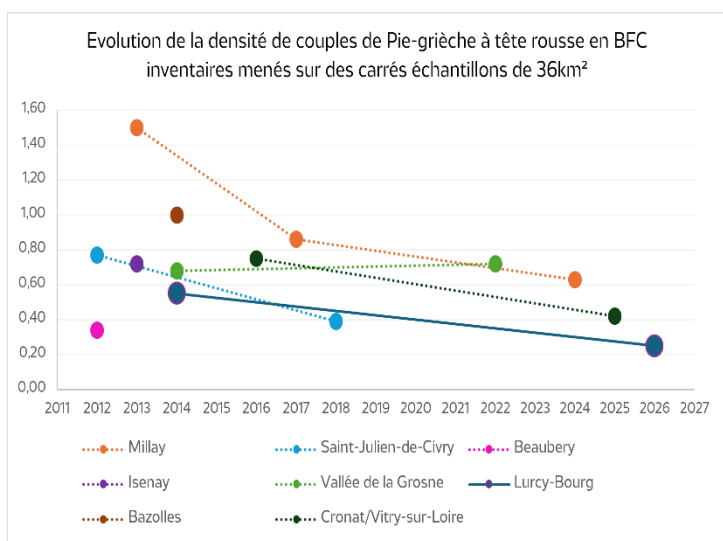


Image : Jean-Luc Pinaud



Texte : Simon-Pierre Babski – LPO BFC

Mise en page : Arthur Astoury, animateur du PNA pies-grièches.
Relecture : F-X. Couzi, Responsable du Service Protection des Espèces.

Document publié avec le soutien de la DREAL AURA.